

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE GRENADE-SUR-GARONNE**

Séance du 21/03/2023

Le mardi 21 mars 2023 à 17 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 14/03/2023), se sont réunis sous la présidence de Mr. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président du C.C.A.S.

Présents :

Mr Jean Paul DELMAS, Président du C.C.A.S.,
Mr François NAPOLI, Vice-Président du C.C.A.S.,
Mme Josie AUREL, Mr Henri BEN AOUN, Mme Valérie MOREEL, Mr Laurent PEEL, Mme Aurélie VIDAL,
Mme Renée BOUZIGUET, Mme Annick GIRARDOT, Mme Maryse TROMEUR, Mme Fabienne TONDEUR.

Excusés :

Mme Laura DELAUNAY.

Secrétaire :

Mme Renée BOUZIGUET.

N° 09/2023 - Compte Administratif 2022.

Mr le Président propose de confier la Présidence à Mr François NAPOLI pour le vote du compte administratif 2022. Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, confient la Présidence à Mr François NAPOLI.

Le compte administratif du C.C.A.S. relatif à l'exercice 2022 et dont la vue d'ensemble suit, est présenté en détail aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Vue d'ensemble de l'exécution du budget :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	Section de FONCTIONNEMENT	507 715,58 €	500 229,10 €
	Section d'INVESTISSEMENT	14 077,98 €	7 510,51 €
Reports de l'exercice N-1	Report en section de FONCTIONNEMENT		69 984,63 €
	Report en section d'INVESTISSEMENT		33 974,15 €
TOTAL (réalisations + reports)		521 793,56 €	611 698,39 €
Crédits à reporter en N+1	Section de FONCTIONNEMENT	/	/
	Section d'INVESTISSEMENT	249,00 €	/
	TOTAL des crédits à reporter en N+1	249,00 €	0,00 €
Résultats cumulés	Section de FONCTIONNEMENT	507 715,58 €	570 213,73 €
	Section d'INVESTISSEMENT	14 326,98 €	41 484,66 €
	TOTAL cumulé	522 042,56 €	611 698,39 €

Mr le Président quitte la salle

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident d'approuver le compte administratif 2022 tel que présenté.

Pour extrait conforme,

François NAPOLI,
Vice-Président du
Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Renée BOUZIGUET,
Secrétaire de séance,

